

MAIRIE D'ESQUAY NOTRE DAME

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 juin 2011

L'an deux mil onze,

Le six juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Raymond LUCAS, Maire.

Etaient présents : M. Raymond LUCAS – M. Jean LEFRANC – M. Thierry RICHARD – M. Alain GOBE – M. Gilles MINERBE - M. J-L POISSONNIER - M. Benoît HEBERT - Mme Christine PHILIPPE - M. Anicet LEBRETON - M. Philippe WETTERWALD - Mme Sandrine PAILLEY

Absentes : Mme Cristelle FLOQUET, Mme Annie PERROTTE.

Absente excusée : Mme Stéphanie JOFFREDO donne pouvoir à M. Alain GOBE.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Délibération « Compétence relative à l'étude sur les bassins versants pour les eaux pluviales »,
2. Délibération « Ouverture d'enquête publique relative à l'aménagement de la RD8 du 29/04/11 au 01/06/11 »,
3. Délibération « Projet SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux »,
4. Rapport des commissions,
5. Questions diverses.

1. Délibération « Compétence relative à l'étude sur les bassins versants pour les eaux pluviales » :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la réunion du 21 avril 2011, le conseil communautaire a décidé de prendre une compétence concernant l'étude sur les bassins versants pour les eaux pluviales.

Il appartient maintenant à chaque commune de délibérer sur ce transfert de compétence.

Aussi, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le transfert à la communauté de communes Evrecy Orne Odon de la compétence suivante :

« Étude sur les bassins versants pour les eaux pluviales »

Par 1 abstention et 11 votes pour, le conseil municipal accepte que la communauté de communes d'Evrecy Orne Odon prenne cette compétence.

Arrivée de M. Lebreton à 19h08.

Arrivée de Mme Pailley à 19h10.

2. Délibération « ouverture d'enquête publique relative à l'aménagement de la RD8 du 29/04/11 au 01/06/11 » :

Une enquête publique a eu lieu du 29 avril au 1^{er} juin dernier. Le conseil municipal ne s'étant pas réuni depuis, il n'a pas pu donner son autorisation à l'ouverture de cette enquête. A l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord.

3. Délibération « Projet SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux » :

La commission locale de l'eau du sage Orne aval-Seulles a adapté le projet de SAGE le 25 février 2011 à Villers Bocage. Ce document de planification vise une meilleure adéquation entre l'aménagement du territoire, la gestion des ressources en eau et la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Les futures modifications du POS (Plan d'Occupation des Sols) devront prendre en compte le projet SAGE. En d'autres termes, ce projet consistera à :

- ne pas surexploiter la ressource en eau,
- ne pas dégrader la qualité des cours d'eau et prévenir leur eutrophisation,
- maîtriser le ruissellement sur les surfaces urbanisées,
- prévenir le ruissellement : préserver et restaurer les « haies, talus et fossés »,
- ne pas exposer plus de biens et personnes au risque d'inondation,
- préserver l'eau et restaurer les milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides ...

A l'unanimité, ce projet est accepté.

4. Rapport des commissions :

Alain GOBE :

- 45 personnes sont venues au don du sang le 17 mai dernier.
- Le flash info a été distribué à l'ensemble des esquayens début mai

Thierry RICHARD :

- Ecoles : le traçage et les peintures sont terminés.
- Lotissement du Wessex : les travaux sont terminés.

5. Questions diverses :

M. Lucas informe les membres du conseil que le permis de construire de la salle polyvalente a été accepté. Un prochain rendez-vous avec M. Jacquemard, architecte, a été programmé pour la consultation des entreprises le 16 juin à 10h00.

9 juin : vernissage de M. Judicaël à l'école à partir de 17h00 (un pot sera offert par la municipalité).

30 juin : pot de départ en retraite de Mme Thiberge, institutrice à l'école élémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h28

Esquay Notre Dame, le 7 juin 2011

Le Maire,
Raymond LUCAS